

VILLE DE MONTRÉAL

**MÉMOIRE SUR LA PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION
AU QUÉBEC POUR LA PÉRIODE 2012-2015**

**LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DÉPLOIERA-T-IL LES MOYENS
NÉCESSAIRES POUR INTÉGRER LES IMMIGRANTES ET
IMMIGRANTS À MONTRÉAL ?**

Mai 2011

INTRODUCTION

L'intégration des immigrantes et immigrants à Montréal : La métropole en attente d'un engagement gouvernemental soutenu

Dans son mémoire sur la planification de l'immigration pour la période 2008-2010, la Ville de Montréal déplorait déjà l'engagement insuffisant du gouvernement du Québec pour assurer une intégration satisfaisante des immigrantes et immigrants sur son territoire. En 2011, la métropole se tourne à nouveau vers le principal responsable de l'immigration au Québec pour réitérer une question qu'elle jugeait déjà fondamentale en 2007 : **le gouvernement du Québec entend-il majorer les ressources allouées à l'accueil et à l'intégration des immigrantes et immigrants à Montréal ?**

Les acteurs chargés de l'intégration des immigrantes et des immigrants sur le territoire montréalais ne sont, en effet, plus suffisamment soutenus par le gouvernement du Québec pour mener à terme leur mission, et ce, quel que soit leur statut, communautaire ou institutionnel. Pourtant en 2011, le gouvernement du Québec recevra 258 millions de dollars du gouvernement fédéral pour intégrer en français les immigrantes et immigrants.

Quant à la Ville de Montréal, elle a dû déboursier 6,5 millions de dollars en 2009 pour pallier l'insuffisance des moyens accordés par le gouvernement du Québec. En contrepartie, ce dernier lui consentait à peine 1,5 million de dollars, ce qui représente une somme nettement insuffisante pour assumer les frais occasionnés par les services additionnels que Montréal doit déployer afin de répondre à la demande qui s'est considérablement accrue depuis les dernières décennies. Il apparaît donc essentiel que le gouvernement réagisse et revoie sans plus tarder son rôle et celui de ses partenaires.

C'est donc dans l'espoir d'obtenir des réponses satisfaisantes aux questions déjà posées dans son mémoire de 2007 (voir Annexe) que la Ville de Montréal fait part ici de ses besoins et attentes en matière de planification de l'immigration pour la période 2012-2015. Le mémoire qu'elle soumet au gouvernement du Québec présente d'abord la position de Montréal, les enjeux et défis, suivis d'un ensemble de recommandations.

Quant aux orientations soumises par le gouvernement, la Ville de Montréal, tout en jugeant prioritaire la réponse à ses demandes, propose des commentaires qui figurent dans l'Annexe 2 de ce mémoire.

ENJEUX ET DÉFIS

Enjeux démographiques

L'immigration internationale joue un rôle majeur dans la dynamique démographique de Montréal. À preuve, 67 % des immigrantes et immigrants admis au Québec entre 2003 et 2007 résidaient sur l'île de Montréal au cours de l'année 2009. **Cet apport de nouveaux résidents constitue le principal moteur de la croissance démographique sur l'île de Montréal.**

Nous observons également des changements importants dans la composition de l'immigration. La majorité des immigrantes et immigrants sélectionnés aujourd'hui sont membres des minorités visibles. Déjà en 2006, le territoire montréalais comptait 453 615 personnes appartenant à des minorités visibles¹, ce qui représentait 25 % de la population totale². Ces personnes vivent **un déficit d'intégration plus accentué**, notamment en matière d'emploi. L'intégration a changé de visage mais les moyens n'ont malheureusement pas été adaptés.

Enjeux économiques

Une récente étude montre que les jeunes des minorités visibles connaissent moins de succès sur le marché du travail. Leur statut semble avoir un effet négatif sur l'accès à l'emploi³. Par ailleurs, le taux de chômage des personnes immigrantes est beaucoup plus élevé au Québec : presque le double de celui des natifs en 2009⁴. Pour les diplômés universitaires, le taux de chômage des immigrantes et immigrants (10,3 %) est trois fois supérieur à celui des natifs.

Ainsi, malgré des taux de scolarité souvent plus élevés que la moyenne québécoise, la situation sur le marché du travail des immigrantes et immigrants demeure défavorable par rapport à la population totale⁵, mettant ainsi en exergue la question de la perte de compétences préjudiciable à l'ensemble du Québec.

¹ Ville de Montréal, *Profil sociodémographique - Agglomération de Montréal* - mai 2009.

² Pour la Région métropolitaine de Montréal, ce nombre pourrait atteindre 1,5 million en 2031 selon Statistique Canada. Les personnes des minorités visibles pourraient alors représenter près d'une personne sur trois (31%).

³ Kunz Jean Lock, « Jeunes et visibles : accès des jeunes immigrants et membres des minorités visibles au marché du travail. Rapport final », mai 2003.

⁴ Institut de la statistique du Québec, « Travail et rémunération – Participation des immigrants au marché du travail en 2009. », 2011.

⁵ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, Direction de la recherche et de l'analyse prospective (2009), *Les immigrants et le marché du travail québécois en 2008 – Les données de l'Enquête sur la population active*

La perte de compétences découle également d'une surqualification par rapport aux emplois occupés. Ce phénomène est plus présent à Montréal qu'ailleurs au Québec et semble s'être accru entre 2001 et 2006⁶. Cette sous-utilisation des ressources constitue un frein à l'accroissement de la productivité et au développement économique.

Dans la mesure où le Québec et Montréal connaissent une productivité moindre par rapport à d'autres pays et métropoles, la disponibilité et la qualité du capital humain deviennent des enjeux majeurs pour maintenir la compétitivité ainsi que la croissance à long terme.

Puisque l'immigration s'avère un facteur clé de la croissance économique de Montréal, il devient essentiel que le gouvernement du Québec déploie les efforts nécessaires pour réduire les freins à l'emploi, notamment en favorisant l'accueil d'immigrantes et immigrants détenant une formation répondant plus spécifiquement aux besoins du marché du travail et en facilitant la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger.

Situation préoccupante des femmes immigrantes

Selon l'Institut de la statistique du Québec⁷, comparées entre elles, les femmes immigrantes et non immigrantes affichent un écart de taux de chômage plus important (7,3 points) que les hommes (4,9 points).

En outre, chez les immigrants de longue date, le taux d'activité des femmes est inférieur d'environ 12 points à celui des hommes; ce qui témoigne d'une situation plus difficile chez celles-ci quant à leur participation au marché du travail.

Il est donc nécessaire que le gouvernement renforce les mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des femmes immigrantes.

Enjeux linguistiques

Le rapport 2010 de la Fondation du Grand Montréal a identifié la langue comme un des principaux vecteurs d'intégration à la société d'accueil. La connaissance du français est ainsi primordiale à l'intégration économique et sociale des nouveaux arrivants sur l'île de Montréal et constitue un facteur de rétention important. **Le gouvernement du Québec doit donc pouvoir plus de ressources et offrir davantage de services pour accroître la francisation de l'immigration.**

⁶ Gouvernement du Québec, Conseil régional des partenaires du marché du travail, « Analyse du marché du travail : tendances et enjeux 2011-2014 », 2010

⁷ Institut de la statistique du Québec, « Travail et rémunération – Participation des immigrants au marché du travail en 2009. », 2011

Défis d'accueil et d'intégration

Insuffisance de logements sociaux

Globalement, les coûts de loyers constituent un facteur d'appauvrissement, comme en témoignent les 23 000 ménages (dont 17 000 familles, en majorité d'origine immigrante) inscrits sur la liste d'attente de l'Office municipal d'habitation de Montréal. Au recensement de 2006, - donc avant même la récession de 2008-2009, - un tiers des familles locataires avec enfants (soit près de 50 000 familles) logeait dans un espace de taille inadéquate⁸. Le surpeuplement était manifeste pour les quelque 1 700 familles de trois enfants et plus logées dans des appartements comptant une seule chambre ou des studios. Cette situation est plus prononcée dans les quartiers où la présence immigrante est importante.

À la lumière de ces constats, il apparaît indispensable de contrer l'insuffisance de grands logements familiaux à prix abordable sur le territoire montréalais, notamment comme condition de succès pour l'accueil des immigrantes et immigrants à Montréal.

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Selon le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, près de la moitié des adultes (59 228 personnes), qui recevaient en janvier 2011 des prestations d'aide sociale sur l'île de Montréal sont nés à l'extérieur du Canada. Ce nombre représente près de 78 % de l'ensemble des prestataires d'aide sociale du Québec nés hors Canada. C'est dire à quel point le problème est criant.

Dans un tel contexte, il semble impératif d'accentuer la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables exige une croissance de la contribution du gouvernement aux efforts de la Ville pour adapter les programmes gouvernementaux aux spécificités montréalaises.

En 2007, la Ville de Montréal demandait déjà. En 2011, elle réitère :

Le gouvernement luttera-t-il enfin contre la pauvreté et l'exclusion sociale en tenant compte du facteur d'immigration et de la spécificité montréalaise ? Comment et avec quelles ressources le gouvernement appuiera-t-il les institutions et organismes assurant l'apprentissage et la maîtrise du français par les nouveaux arrivants ? Comment le gouvernement prévoit-il aider Montréal quant aux défis relatifs à l'habitation des ménages immigrants ?

⁸ Familles immigrantes et non immigrantes confondues. Source : Statistique Canada, Recensement 2006. Compilation : Direction de l'habitation, Ville de Montréal, 2010.

RECOMMANDATIONS

Le 4 février 2010, le maire de Montréal a adressé à Madame Yolande James, alors ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, une lettre dans laquelle il insistait, notamment, sur la nécessité que le MICC et le gouvernement soutiennent davantage les services municipaux « additionnels » exigés pour l'intégration. Par la même occasion, il soulevait l'importance de diversifier les moyens pour mieux répondre à la demande par l'embauche d'agents de soutien à l'intégration pour faire de l'accompagnement en matière d'habitation, d'éducation, de santé, de transport, de francisation, d'insertion professionnelle, d'intégration sociale, etc.

Cette démarche s'est traduite par la signature d'une nouvelle entente triennale (2011-2014) entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles en mars 2011. Toutefois, l'enveloppe budgétaire ne permet pas encore de compenser pleinement les efforts consentis par la Ville ni de relever les défis municipaux en matière d'intégration des immigrantes et immigrants.

Afin que la Ville de Montréal parvienne à relever pleinement les défis actuels de l'intégration des immigrantes et immigrants, elle recommande:

- que le gouvernement du Québec reconnaisse la Ville de Montréal comme un acteur incontournable pour l'intégration des immigrantes et immigrants sur son territoire.
- que le gouvernement reconnaisse de manière pérenne le rôle de la Ville de Montréal dans l'intégration en français des immigrantes et immigrants en remettant à niveau, et ce, de façon nettement significative, les investissements nécessaires à leur intégration.
- qu'un montant correspondant à 10 % des transferts fédéraux liés à l'accord Canada-Québec soit consenti aux grandes villes du Québec et partagé au prorata des immigrantes et immigrants reçus.
- que le gouvernement du Québec poursuive, au-delà de 2011, ses investissements dans les programmes d'habitation à frais partagés nécessaires à la Ville de Montréal pour loger adéquatement le nombre élevé de nouveaux arrivants qui s'installent sur son territoire.
- que le gouvernement du Québec dégage des budgets récurrents, à la Société d'habitation et dans les ministères concernés, afin d'assurer le financement des initiatives qui se déploient dans les HLM pour favoriser l'intégration des ménages issus de l'immigration.

CONCLUSION

Fait indéniable : les défis de l'intégration des nouveaux arrivants se jouent d'abord et avant tout sur le territoire montréalais. C'est pourquoi la réussite des politiques d'immigration et d'intégration du gouvernement du Québec est directement liée à la réussite de Montréal en matière d'accueil et d'intégration de ses nouveaux citoyens.

Le gouvernement doit consentir les ressources nécessaires à l'intégration des immigrantes et immigrants. À défaut de quoi, il devrait réduire significativement le nombre d'immigrantes et immigrants accueillis annuellement jusqu'à ce que l'intégration des immigrantes et immigrants déjà sur place ait été mieux assurée.

Montréal tient à établir un partenariat solide avec Québec. Cependant, les ressources de la Ville, constituées à plus de 80 % de taxes foncières, ne suffisent pas pour intervenir adéquatement auprès de la population immigrante.

La Ville souhaite voir son rôle d'acteur privilégié de l'accueil et de l'intégration des immigrantes et immigrants au Québec mieux reconnu et ses efforts davantage considérés. Le gouvernement du Québec doit reconnaître les spécificités de la métropole et la particularité de ses besoins, ce qui permettra aux immigrantes et immigrants d'assurer leur pleine contribution à la société québécoise et de bénéficier ainsi d'une citoyenneté complète.

À la lumière de ces constats, la Ville de Montréal considère qu'il devient urgent que le gouvernement du Québec réponde à ses questions et lui précise quels seront ses nouveaux investissements pour soutenir l'accueil et l'intégration des immigrantes et immigrants.

ANNEXE 1

Questions posées dans le cadre du Mémoire de la Ville de Montréal sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010

- 1- Quel que soit le scénario retenu, le gouvernement entend-il majorer les ressources allouées à l'intégration et à l'accueil des immigrantes et immigrants à Montréal et dans ses milieux de vie?
- 2- Comment le gouvernement entend-il impliquer les différents ministères concernés par la qualité des milieux de vie, notamment ceux œuvrant dans les domaines du sport, du loisir et de la culture, pour faire des efforts concertés et complémentaires visant l'intégration des nouveaux arrivants?
- 3- Il y a de grandes disparités dans les sommes versées aux différentes régions et villes du Québec. Quelles sont les raisons qui motivent de tels écarts? En quoi les responsabilités d'accueil et d'immigration à Montréal sont-elles différentes de celles qui prévalent ailleurs dans la province?
- 4- Comment et avec quelles ressources le gouvernement du Québec compte-t-il lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en tenant compte du facteur d'immigration et de la spécificité montréalaise?
- 5- Le gouvernement entend-il porter une attention supplémentaire aux écoles situées dans les quartiers à fort potentiel d'accueil des nouveaux arrivants et à la spécificité des défis de l'intégration d'enfants issus de nombreuses cultures dans les écoles montréalaises, afin que les budgets et effectifs soient ajustés en conséquence?
- 6- À la lumière de ces enjeux démographiques, comment le gouvernement compte-t-il soutenir Montréal afin que celle-ci maintienne son poids relatif et sa place parmi les métropoles nord-américaines?
- 7- Quelles seront les actions prises par le gouvernement du Québec afin de résoudre, de manière définitive, le problème de reconnaissance, à leur juste valeur, des diplômes, expériences et acquis des personnes immigrantes?
- 8- Quelles sont les mesures que le gouvernement du Québec entend mettre en place afin de permettre l'ajustement des connaissances des personnes immigrantes aux réalités et manières de faire du Québec et du Canada?
- 9- Quelles seront les mesures prises par le gouvernement du Québec afin de diminuer la discrimination en emploi et d'améliorer l'employabilité des immigrantes et immigrants de première génération?

- 10- À cet égard, comment le gouvernement compte-t-il ajuster sa sélection des immigrants économiques, afin de mettre l'accent sur les secteurs où des pénuries se font déjà sentir, pour l'ensemble du Québec et particulièrement à Montréal?
- 11- Comment le gouvernement compte-t-il informer les candidats à l'immigration des exigences des corporations professionnelles et des institutions d'enseignement afin que ces personnes puissent évaluer correctement l'investissement qui sera requis de leur part, une fois arrivés au Québec?
- 12- Quelles seront les actions prises par le gouvernement afin d'attirer les étudiants vers les secteurs d'études permettant de répondre aux besoins du marché de l'emploi, en croissance à Montréal?
- 13- Comment le gouvernement du Québec entend-il soutenir la compétitivité des universités montréalaises et québécoises?
- 14- Comme la Ville de Montréal est un moteur économique du Québec et que des emplois y sont disponibles, est-ce que le gouvernement du Québec fera des pressions auprès d'Ottawa afin que les étudiants montréalais aient droit à un permis de travail de 2 ans, après la fin de leurs études?
- 15- Est-ce que le gouvernement du Québec autorisera les étudiants étrangers à travailler au sein des fonctions publiques afin de permettre à ceux-ci d'obtenir de l'expérience de travail pertinente?
- 16- À la lumière des enjeux de francisation, comment le gouvernement compte-t-il soutenir les programmes qui ont fait leurs preuves dans l'acquisition générale de connaissances et de l'intégration en français et en développer de nouveaux?
- 17- Comment et avec quelles ressources le gouvernement compte-t-il soutenir les institutions et organismes assurant l'apprentissage et la maîtrise du français par les nouveaux arrivants dans les quartiers montréalais?
- 18- Comment le gouvernement du Québec compte-t-il améliorer l'accompagnement des réfugiés et des immigrantes et immigrants venus sous la réunification des familles afin qu'ils apprennent le plus rapidement possible le français et qu'ils puissent ainsi mieux intégrer le marché de l'emploi?
- 19- À la lumière des défis relatifs à l'habitation, le gouvernement entend-il favoriser la mise aux normes et la rénovation du parc locatif résidentiel, notamment par le biais du programme Rénovation Québec?
- 20- Si un scénario de croissance de l'immigration est retenu, comment le gouvernement du Québec soutiendra-t-il la réalisation de logements sociaux et communautaires, au-delà des engagements actuels?

- 21- Le gouvernement entend-il obtenir l'avis de la Société d'habitation du Québec (SHQ) sur les scénarios proposés, et collaborer avec cette dernière pour soutenir des études et recherches, et développer des mesures à mettre en place pour favoriser l'intégration des ménages immigrants par le biais du logement?
- 22- Le gouvernement entend-il bonifier les mesures actuelles d'aide à l'établissement supportées par le MICC, notamment par la prolongation de la période de soutien nécessaire aux ménages immigrants pour se trouver un logement? Compte-t-il offrir un meilleur financement aux organismes communautaires d'accueil?

ANNEXE 2

Commentaires de la Ville de Montréal relatifs aux orientations proposées par le gouvernement du Québec dans le cadre de la planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010

- **Orientation 1 : Porter progressivement à 50 % la proportion des requérants principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés détenant une formation dans des champs de compétence correspondant à des besoins exprimés sur le marché du travail.**

Selon le *Rapport du Vérificateur du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2010-2011*, déposé le 12 mai 2010, seulement 9 % des candidats sélectionnés présentaient un profil répondant aux exigences dans les domaines de formation privilégiés par le Québec.

Cette inadéquation entre les besoins de main-d'œuvre et la sélection des travailleurs qualifiés induit des problèmes d'intégration en emploi et de déqualification qu'éprouvent les nouveaux arrivants et a, parmi d'autres facteurs, de l'incidence sur le taux de chômage des immigrants au Québec.

- **Orientation 2 : Maintenir majoritaire la proportion de personnes connaissant le français dans l'ensemble des admissions.**

Le rapport 2010 de la Fondation du Grand Montréal⁹ a identifié la langue comme un des principaux vecteurs d'intégration à la société d'accueil (avec le voisinage, le travail et le mariage).

Le gouvernement doit donc pourvoir plus de ressources et offrir des services plus soutenus pour, notamment, la francisation de l'immigration familiale et humanitaire.

- **Orientation 3 : Augmenter le niveau de connaissance du français chez les candidats de la catégorie des travailleurs qualifiés.**

La connaissance du français est ainsi essentielle à l'intégration économique et sociale des nouveaux arrivants dans la seconde ville francophone au monde et constitue un facteur de rétention important, comme le note le ministère dans son document de consultation.

- **Orientation 4 : Maintenir annuellement entre 65 % et 75 % la part des personnes de moins de 35 ans dans l'ensemble des admissions.**

⁹ Fondation du Grand Montréal, « Signes vitaux du Grand Montréal – Bilan de santé de la région métropolitaine de Montréal », 2010

Selon le Rapport du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal¹⁰, le vieillissement de la population sera moins rapide à Montréal qu'ailleurs au Québec grâce à l'apport de l'immigration internationale et de la migration chez les 15 à 29 ans.

- **Orientation 5 : Rééquilibrer progressivement la proportion que représente chacun des grands bassins géographiques de provenance de l'immigration pour qu'en 2015 cette proportion soit limitée à un maximum de 30 % pour chacun de ces bassins.**

Montréal est favorable à la diversité de provenance des nouveaux arrivants. Il revient toutefois au gouvernement de déterminer les seuils qu'il souhaite établir selon ses prérogatives. Pour la Ville, il importe que les moyens mis en œuvre pour assurer l'accueil et l'intégration soient adaptés aux particularités des nouveaux arrivants.

- **Orientation 6 : Maintenir annuellement à un minimum de 65 % la part de l'immigration économique dans l'ensemble des admissions.**

En octobre 2010, le *Conference Board* du Canada a fait ressortir, pour la première fois, un rapport significatif entre la main-d'œuvre immigrante et l'innovation dans divers domaines, notamment dans la recherche, le secteur culturel, les entreprises et le commerce international.

Dans ce rapport intitulé "*Immigrants as Innovators: Boosting Canada's Global Competitiveness*" qui a porté sur plus de 100 pays, il est démontré le lien étroit entre l'immigration, l'innovation et une économie compétitive. « *Countries with higher net migration are more innovative, and innovative countries have higher levers of FDI (foreign direct investment)... The message is clear: immigration is good for innovation and good for economy* ».

Il devient donc impératif que les entreprises de ces secteurs innovants tirent profit des talents des scientifiques, des chercheurs et des techniciens formés à l'étranger, dans un contexte où de grands projets montréalais, notamment dans le domaine de la santé, sont résolument en mode de réalisation.

- **Orientation 7 : Viser une stabilisation relative du volume des admissions pendant la période 2012-2015, de manière qu'en fin de période, soit en 2015, la moyenne annuelle des admissions s'établisse à 50 000 personnes.**

Comme exprimé dans la conclusion de ce mémoire, le gouvernement doit consentir les ressources nécessaires à l'intégration des immigrantes et immigrants. À défaut de quoi, il devrait réduire significativement le nombre d'immigrantes et immigrants accueillis annuellement jusqu'à ce que l'intégration des immigrantes et immigrants déjà sur place ait été mieux assurée.

¹⁰ Gouvernement du Québec, Conseil régional des partenaires du marché du travail, « Analyse du marché du travail : tendances et enjeux 2011-2014 », 2010, p.5